

# ERGOLOGIE



## Etude

### L'ergologie c'est quoi ?

L'ergologie est une démarche permettant d'analyser les situations de travail et plus généralement les activités humaines, et d'y intervenir pour les transformer.



8 rue du stade  
68340 Riquewihr  
Tél 06 41 82 79 08  
<https://ic2k.fr>  
[contact@ic2k.fr](mailto:contact@ic2k.fr)

Autoentreprise - déclaration n° U67071844135  
n° SIRET : 839 324 308 00015 - Code APE 7022Z

# 1 Définition académique

L'ergologie est une démarche permettant d'analyser les situations de travail et plus généralement les activités humaines, et d'y intervenir pour les transformer.

L'ergologie n'est pas une discipline en tant que telle mais plutôt une démarche caractérisée par sa finalité. Il s'agit de comprendre le travail pour le transformer.

Le postulat sous-jacent à la démarche ergologique est que toute transformation du travail et de son organisation, toute amélioration des conditions de travail, ne peuvent venir que des acteurs du travail eux-mêmes, en collaboration avec les chercheurs et les experts du travail.

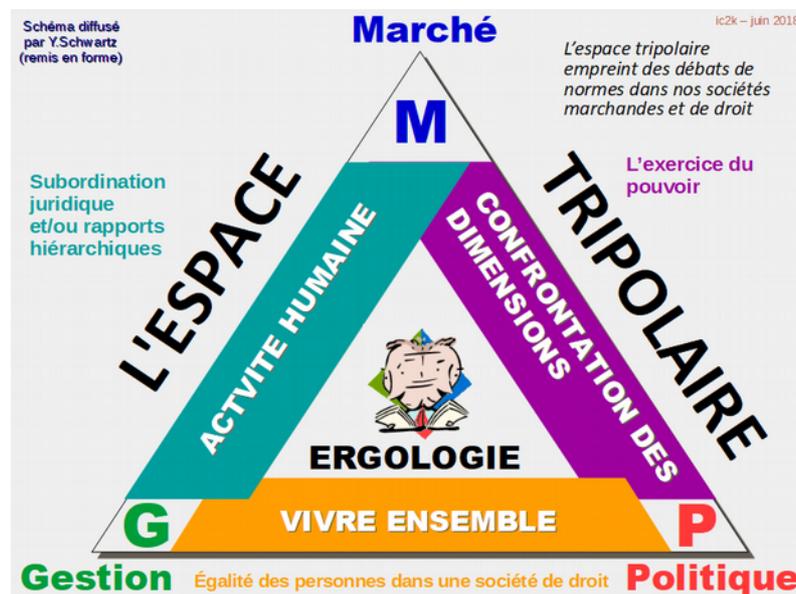
# 2 L'espace tripolaire

L'espace tripolaire empreint des débats de normes dans nos sociétés marchandes et de droit est une interaction de trois pôles :

1. Pôle des gestions
2. Pôle des marchés
3. Pôle de la politique (Politeia)

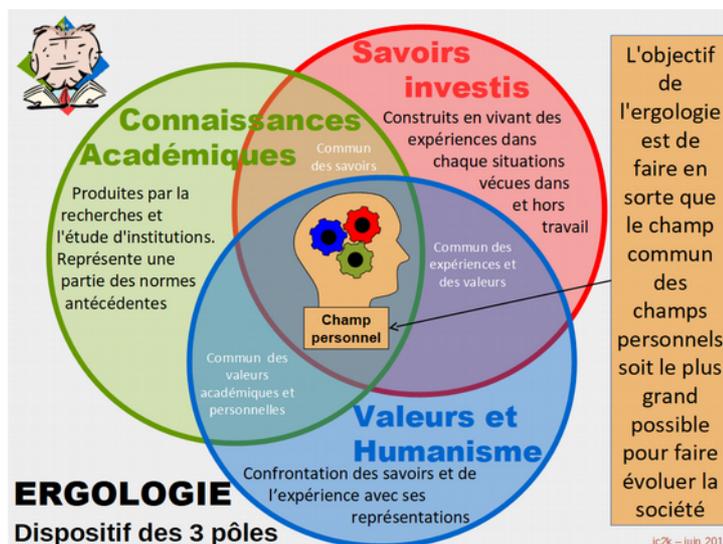
Entre ces pôles il y a des axes de confrontations :

- ✓ **Axe de l'activité industrielle humaine** entre les pôles des gestion et des marchés
- ✓ **Axe du vivre ensemble comme problème commun** entre les pôles des gestion et de la politique
- ✓ **Axe de la confrontations des dimensions** entre les pôles des marchés et politique



### 3 Le dispositif dynamique des 3 pôles

L'approche ergologique se caractérise par trois éléments, représenté au sein d'un dispositif à trois pôles en interaction dynamique.



#### 3.1 Pôle des connaissances "académiques"



*Produites par la recherche et l'étude d'institutions (Université, Laboratoires, ...).*

Elles sont "stockées" dans des livres, des thèses, des revues scientifiques, et toutes sortes de médias.

Elles représentent une partie des normes antécédentes :

(Médecine, Psychologie, Physiologie, Sociologie, Anthropologie, Archéologie, Ergonomie, Linguistique, Gestion, Droit, Histoire, Géographie, Architecture, Mathématiques, Biologie, Technologies, Thermodynamique, Physique, Chimie , ...)

Ce pôle fournit des instruments et des clefs de décryptage des situations de travail.

#### 3.2 Pôle des savoirs "investis"



*Construits en vivant des expériences dans chaque situations vécues au travail ou hors travail.*

Ils ne peuvent se définir qu'en passant par des méthodes de compréhension de l'activité (les méthodes font apparaître les ingrédients des compétences).

